

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Lazarus Aronson à Leopold Weil, terrain, Valence, Cadiz, Howard et Liberté, \$1,600. Mme Gerhard Pohlman à la Teutonia Loan and Bldg Co., 2 terrains, Burdette, Plum, Oak et Fern, \$800. Acquéreur au vendeur, même propriété, \$800. Mme John A. Staiger à Joseph Tolomon, terrain, Howard, Freret, Erato et Clio, \$1,000. Joseph Vromberg à la Mississippi Valley Realty Co. Ltd, bail de la propriété Nos 1331-33 rue S. Franklin, encoignure Thalie, pour un an, à \$35.50 par mois. L. C. Campbell à John Kessler, bail de la propriété No 2011 rue Magasin, entre St-André et Joséphine, pour un an, à \$10.50 par mois. Joseph A. Blythe à E. W. Vacher, 54 terrains, Maumus, E. Troisième, Roosevelt et McKinley, \$540. Suc. John E. Staes à Joseph Saba, terrain, formant partie de la plantation de Howe et Martin, faisant face à un chemin privé, \$1,500. Wm K. Nourse à la German American Homestead, terrain, Gén. Ogden, Marks, Pear et Eagle, \$1,000. Acquéreur à Eugene Nicholas, même propriété, \$1,000. Joseph Harris Brewer à la Union Homestead Ass'n, terrain, Neuvième, Huitième, Magasin et Camp, \$2,500. Acquéreur à Mlle Margaret R. Gleason, même propriété, \$2,500. Thos. G. Stehle à E. B. Mercer, bail de la propriété No 7315 rue St-Charles, entre Pine et Lowerline, pour un an, à \$50 par mois. Isidore Hershheim à Robert E. Falls, terrain, Magasin, Camp, Toledano et avenue Louisiana, \$3,000. Suc. Mme Marie Darcantel à Victor Marquer, portion, Bourbon, St-Antoine, Villeré et Urquhart, \$625. Mlle Marie E. Courtin et Mme John A. Willox à Hippolyte J. Veillon, 2 terrains, Champs-Elysées, Villeré, Robertson et Marigny, \$3,000. Paul I. Dours à Eugène H. Dours, int., etc., dans et à une portion, Français, Urquhart, Champs-Elysées et Villeré, \$350. Edgar Cook à la Greater N. O. Homestead Ass'n, terrain, Dante, Cambronne, Spruce et Panola, \$2,400. Acquéreur à Thomas McGinnis, même propriété, \$2,400.

VENTES A L'ENGAN

Jared A. Harral à Mme Elbert B. Harral, terrain, Calhoun, St-Patrick, St-David et Foucher Tract, \$6,750. Mme Chas. Macaluso à Frank Taormino, terrain, Hôpital, Chartres, Ursulines et Royale, \$1,900. John Bernard Landrum et al (mineurs) à Mme Joseph Brefel, terrain, avenue Louisiana, Magnolia, Robertson et Delachaise; portion, Joséphine, Freret, Robertson et St-André; 2 terrains, Willow, Clairborne, Première et Deuxième, \$750. Sam. Weinstein à Antonino Iannazzo et Salvatore Segretto, terrain, Septième, Huitième, Annonciation et Chipewa, \$1,650. Magnolia Realty Co. à la Mutual Bldg and Homestead Ass'n, portion, Soniat, Magnolia, Robertson et Robert, \$800.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le sheriff, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété immobilière de valeur du Second District, portant le numéro 118 rue Toull, entre St-Philippe et Dumaine. Félix J. Dreyfous vs. William Surgi. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,548 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-dessus décrite à savoir: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'Etat No. 204, borné par les rues Toull, St-Philippe et Dumaine, et mesurant ensemble: Lot un, trente pieds de face à la rue Toull, par cinquante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine, soixante-huit pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne divisant le lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux à trente pieds de face à la rue Toull et soixante-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Toull, par cinquante-huit pieds, deux pouces et quatre lignes de large en arrière. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions - Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KEMP, Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur. nov.20-dec.19,40-41

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary C. Forman. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,548 - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Flynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. JOS. A. LAUTENSCHLAGER, Jr., Avocat. dec-11,15,30

VENTES A L'ENGAN

Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE

PAUL VASQUEZ vs METROPOLITAN BUILDING CO. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,543 - Division A - Aux enchères par Arthur H. Dicks - contenu du bureau du Metropolitan Building Co., au 1010 Maison Blanche Building, toutes les dépendances qu'une automobile et une motocyclette, au No. 47 rue Carondelet, à 10 h. a. m.; le tout le MARDI, 23 décembre 1913, en vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, en date du 21 novembre 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée et intitulée, je vendrai aux enchères publiques, la propriété ci-dessus décrite à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, comprenant:

VENTES A L'ENGAN

Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE

des bureaux, des appareils électriques, des tables à dessin, des instruments, un coffre-fort, un perforateur pour chèques, des chaises, des tables, un bureau de machine à écrire, deux machines à écrire "Underwood", des lampes, des casters à classer, un meuble de bureau, des rideaux de fenêtre, une porte en toile métallique, un casket de piano, un éventail de plafond, des boîtes à musique, etc. Egalement une automobile "Hudson" et une motocyclette "Harley Davidson". CONDITIONS - Comptant. ARTHUR H. DICKS, Encaneur, Bureau, 47 rue Carondelet, dec-11,15,30

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de M. et Mme Charles G. F. Nicolle et épouse. Cotage double, No. 1022-24 N. Robertson, à l'enchère publique, JEUDI, le 23 décembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,427 - En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 106,427, dans l'affaire intitulée "Succession de M. et Mme Charles G. F. Nicolle", je procéderai à la vente publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 décembre 1913, la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, autrefois faubourg Tremé et dans le carré borné par les rues Robichaux, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et étant désigné par le No. 3, carré No. 60, sur un croquis dressé par l'Honorable J. D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 24 décembre 1886, et déposé au bureau de F. de Armas, ancien notaire de cette ville, le dit lot mesure, en mesure française, 32 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Robertson, 36

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,427 - En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 106,427, dans l'affaire intitulée "Succession de M. et Mme Charles G. F. Nicolle", je procéderai à la vente publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 décembre 1913, la propriété ci-dessus décrite à savoir: Un tiers ou plus environ, et le solde, s'il y en a, en un billet de l'acquéreur payable un ou deux ans après date avec intérêt de sept pour cent par an depuis la date de la vente jusqu'à paiement; ce billet sera garanti par hypothèque et par les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. L'acte de vente sera passé devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1914. H. D. DANZIGER, Encaneur, 208 rue Commune. H. D. DANZIGER, Avocat Administrateur, nov. 21, 23, 30 - dec. 7, 14, 21, 23.

Par JACOBS-GLEASON, INC

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Joseph Kyror - No. 106,444 - Cour Civile de District, Division B. 6 Emplacements vacants de valeur dans le 7e District. Sur une rue pavée, rue Sycamore entre les rues Adams et Bardette, Carré, Néron. A l'enchère publique Jeudi, le 30 Décembre 1913. A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE. En vertu et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 18 novembre 1913 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, et adressé à Samuel L. Jacobs, encaneur, je procéderai à la vente à la date et à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir: Six certains lots de terrain sur un plan ou certificat d'arpenteur dressé par Adolphe Orr, député voyer de ville, daté du 21 octobre 1913. Le lot A mesure 30 pieds de face à la rue Sycamore, la même largeur en arrière, sur 180 pieds de profondeur; le dit lot étant la partie la plus près de la rue Bardette et adjoint le lot B. Les lots B, C, D, E et F mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Sycamore, la même largeur en arrière, sur 115 pieds de profondeur entre lignes droites et parallèles; les dits lots s'adjointent les uns aux autres et le lot F forme le coin des rues Sycamore et Adams. Conditions - La moitié ou plus occupant; le solde, s'il y en a, en un crédit d'un ou deux ans, de montants égaux, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de la dite vente ou partie de celle-ci doit être garantie par le billet ou les billets de l'acquéreur à son ordre, et endossé par lui, portant intérêt pour cent d'intérêt par an, depuis la date d'adjudication jusqu'à paiement; garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non-aliénation et toutes les autres clauses de sécurité usuelles; avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'acquéreur devra payer en sus de son enchère, toutes les taxes de ville pour l'année 1914 sur la propriété. L'acte de vente devra être passé devant Edgar M. Cahn, Esq., notaire public de cette ville, aux frais des acquéreurs, et au moment de l'adjudication ils devront déposer 10 pour cent à JACOBS-GLEASON, INC., 308 rue Carondelet, Encaneur. BUREAU 308 RUE CARONDELET. THEODORE A. SHUBER, Avocat pour l'acquéreur. nov.20-dec.7,14,21,28,30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Debroy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,454 - Division E - Attendu que Mme Annie Smith et Walter Smith, son époux, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George Debroy, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou peuvent en avoir des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. KRONENBERGER, Avocat. dec.18,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sarah D. Rose. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,967 - Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Léonine C. Rose, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocat. dec 5 0 11

AVIS AUX CREANCIERS

Avis Légal. In re Airless Tube Filter Company, receiver. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,488 - Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Continental-Germania Trust and Savings Bank, receiver en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. HALL, MONROE & LEMANN, Avocats. dec 5 0 11

The Allenburys' Foods. Une Bonne Portance dans la Vie. Les Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain et sont digérés facilement. Les 'Allenburys' Foods. NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3. ALLEN & HANBURY'S Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL. FRISCO LINES. LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE). À. SHELL BEACH. TOUS LES DIMANCHES. Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. SERVICE PAR MOTOR-CARS. \$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains. Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.